



Ecole Elémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN

tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 18 mars 2019

Durée : La séance débute à 17 h 10

Présents :

Représentantes de la Commune :

Madame VILLETTE Adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Monsieur SCHWARTZ

Représentants des parents d'élèves :

Mesdames : BONNAUD, JUDALET, GIUNTA,
Messieurs: TARDA, COUDERC, ROPELE, BOMAS

Enseignants :

Mesdames LAMBERTS, BORDET, DELANDE, DUMAS
Messieurs PATEJ, DAVO, BASTIE

Absents excusés:

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.
Madame le Maire.

Ordre du jour :

1. Sécurité : exercice incendie, PPMS, école
2. Projets et sorties terminés
3. Projets et sorties à venir
4. Ecole de Voile de la Moune
5. Concerts de fin d'année
6. Sorties de fin d'année
7. Questions diverses.

1. Sécurité : exercice incendie, PPMS, école

Nous avons effectué deux exercices d'évacuation incendie, le lundi 15 octobre 2018 et le lundi 11 mars 2019, tout s'est bien déroulé, et les alarmes fonctionnent parfaitement.

Nous avons également effectué le 1er exercice dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté), en activant l'alarme reliée à la gendarmerie, le mardi 11 décembre 2018 : celui-ci s'est bien déroulé dans les faits car les élèves et les enseignants ont bien respecté les consignes en cas d'intrusion.

Cet exercice s'est déroulé en présence de plusieurs agents de la Police Municipale de Gassin, de M.ROPELE, et de deux gendarmes de Saint-Tropez dont M.PALOMBO.

L'attitude à adopter en cas d'intrusion ou d'attaque extérieure a été mise à jour grâce à un échange constructif avec les représentants des forces de l'ordre. Les nouvelles consignes en cas d'alerte ont été transmises aux enseignants pour application lors de l'exercice du mois de juin.

Un exercice dans le cadre du PPMS confinement s'est déroulé ce lundi 18 mars 2019. L'alerte a été donnée pendant la récréation et les élèves ont regagné les lieux de confinement dans le calme.

Le Directeur souhaiterait savoir si l'installation de barrières ou de bornes est prévue devant l'école afin de sécuriser le magnifique espace piéton qui vient d'être créé. En effet la rue devant l'école se descendant, le trottoir étant à ras de la chaussée, le danger est donc bien réel dans cette zone qui est censée apporter une plus grande sécurité aux parents et aux élèves de l'école lors de l'entrée et de la sortie.

Par ailleurs, cette zone sert de parking le matin avant l'arrivée de la police municipale.

2.Projets et sorties terminés

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité qui a offert la venue du père Noël dans les classes ainsi que les livres et la projection du film de Noël aux élèves de l'école dans la salle Espéridou. La projection s'est parfaitement déroulée avec l'aide d'Alain Vaillat. Je pense que nous procéderons de la même manière l'an prochain.

Le Directeur tient à remercier les enseignantes de cycle 3, les élèves ainsi que les parents d'élèves qui ont participé à la cérémonie et au travail autour du centenaire du 11 novembre 1918 / 2018.

M.GENTIL et Mme BOYENVAL sont intervenus le lundi 26 novembre afin de présenter aux élèves de cm2, un film sur « le Noël des Poilus ». L'échange avec les élèves est toujours très constructif.

Nous souhaitons remercier la mairie qui a permis aux élèves de la classe de CM1 de Mme LAMBERTS de se rendre à la piscine tous les mardis de septembre à janvier. Tout s'est bien déroulé.

Nous souhaitons également remercier la mairie qui a permis aux élèves de la classe de CE1/CM2 de Mme DELANDE de se rendre à Cavalaire pour le projet escalade tous les mardis après-midi de septembre à décembre. Tout s'est bien déroulé.

Les élèves des classes de CP et CE1 participeront au concours KOALA (mathématiques) le jeudi 21 mars, pendant que les élèves de la classe de ce2 et Cm1 participeront au concours KANGOUROU le même jour.

L'équipe enseignante tient particulièrement à remercier les élus et l'ensemble du conseil Municipal

qui ont permis (grâce à une aide financière très importante) aux élèves des classes de Mme LAMBERTS et de M.BASTIE d'effectuer une classe transplantée dans le milieu montagnard pendant la semaine du 4 au 8 février 2019. Les élèves en garderont un excellent souvenir. (Expérience à renouveler avec d'autres élèves dès l'an prochain, des devis sont en cours et le Directeur les communiquera avant la fin d'année à la Municipalité et nous en discuterons au cours du dernier CE).

Le permis piéton en classe de ce2 a été mis en place cette année en lien avec la gendarmerie. L'examen final aura lieu le mardi 2 avril en présence de Mme Boyenval.

3. Projets et sorties à venir

-L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité qui a permis à la classe de CE1 d'effectuer depuis le mardi 5 février, le cycle de natation à la piscine de Saint-Tropez.

-Dernière des 3 projections cinématographiques dans le cadre du projet école et cinéma pour les classes de CM1 et CM1/CM2 à prévoir.

-Liaison gs/cp : les élèves de CP ont été invités par une lettre des GS au carnaval et se rendront en maternelle le vendredi 5 avril.

Les élèves de GS seront reçus dans le courant du mois de juin pour qu'ils se familiarisent avec l'école élémentaire, ils assisteront également au spectacle de musique du jeudi 20 juin pendant la répétition générale de l'après-midi.

-Nous parlerons des projets musiques dans le point numéro 6.

-les élèves de CM2 se rendront au collège de GASSIN le mardi 19 mars afin de se familiariser avec l'environnement qui sera le leur l'an prochain.

-A partir du mois de juin, les élèves de la classe de Mme Bordet se rendront à l'école de voile de la Moune afin d'effectuer le cycle de voile.

-Petite parenthèse qui n'est pas de l'ordre du pédagogique : Proposition sur une fête d'école de fin d'année : une kermesse accompagnée d'une tombola. Le Directeur rappelle qu'il faudra un collectif de 12 parents afin de pouvoir préparer au mieux cet événement qui si nous y arrivons, devrait se dérouler le mardi 25 juin 2019.

4. Ecole de voile de la Moune

L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour les travaux qui ont été effectués à l'école de Voile de la Moune et l'entretien qui est effectué afin de pérenniser cette infra structure communale.

Le projet voile de la classe de cm2 avec M.LE CORRE est en train d'être finalisé avec différents documents à la signature entre la Municipalité et les services de l'Inspection de Cogolin.

5. Concerts de fin d'année

Nous remercions la municipalité qui mettra à notre disposition la magnifique salle Espèlidou et Monsieur Vaillè pour les concerts de fin d'année (20 juin 2019) et pour les répétitions (13 juin 2019).

Les élèves de la classe de CP de M.PATEJ, de la classe de CE1 de M.DAVO et les élèves de ce2 de la classe de M.BASTIE et Mme DUMAS se produiront sur scène le jeudi 20 juin 2019.

Les élèves de l'école, se rendront à la salle Espelidou dans l'après-midi pour assister aux concerts de leurs camarades lors des répétitions. Le soir, seuls les parents des classes concernées pourront se rendre aux concerts, dans un souci de norme de sécurité de la salle.

6. Sorties de fin d'année

A l'heure, aucune sortie de fin d'année n'est prévue.

7. Questions diverses :

Petits rappels, Cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

Pont de l'ascension les jeudi 30 et vendredi 31 mai 2019.

Le Directeur tient également à rappeler que les enseignants sont soumis au secret professionnel. Ils ne peuvent donc pas divulguer des informations sur des élèves quand des parents leur posent des questions. Toutes les aides possibles sont apportées aux élèves afin qu'ils poursuivent une scolarité dans les meilleures conditions. Un travail régulier avec les professionnels de l'Education Nationale (Psychologue et médecin scolaire, maître du RASED, enseignant référent du handicap) et d'autres professionnels (services sociaux notamment) est mis en œuvre à l'école pour accompagner au mieux les élèves et les familles qui en ont besoin.

Questions des parents :

Des retards de bus aux points de ramassage : Mme VILLETTE transmet l'information afin de pouvoir régulariser les horaires. Le Directeur n'a pas constaté de retard à l'arrivée des élèves à l'école.

Fermeture des toilettes et suppression des fermetures individuelles des wc : La municipalité et le directeur de l'école ont pris la décision de supprimer les verrous individuels des wc pour des raisons de sécurité, un nouveau système de fermeture est à l'étude afin de pouvoir intervenir de l'extérieur.


La parole est laissée aux différents membres du conseil :

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h10

Le secrétaire : M. PATEY

Le président : M. BASTIE



Ecole Elémentaire
8, rue de l'Aire
83300 CASSEIN
Tél. : 04 94 56 10 61
Fax : 04 94 56 61 19